PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Communiqué de presse

13 juillet 2021

Opérations de vaccination, prévention et dépistage autour du 14 juillet en Loire-Atlantique

Avec une semaine marquée par la fête nationale du 14 juillet et dans un contexte de reprise épidémique, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Préfecture de Loire-Atlantique poursuivent la vaccination dans le département et rappellent que le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, en cas de positivité, est essentiel.

Un été de mobilisation pour la vaccination

Plus nous vaccinerons, plus la diffusion du virus sera limitée, plus les hospitalisations seront évitées.
Pour faire face à la reprise de l'épidémie, nous disposons du vaccin :
Tous les vaccins disponibles en France protègent contre le variant Delta, **en divisant par 12 son pouvoir de contamination et évitent 95% des formes graves.**

Pour les personnes de plus de 12 ans, la vaccination sera possible cet été près de chez soi, sur son lieu de vacances, avec ou sans rendez-vous, en hyper-proximité (pharmaciens, médecins, associations), pour les personnes les plus éloignées des soins, etc.
Un **appel est lancé aux plus vulnérables** (personnes de plus de 60 ans, en situation de surpoids grave, etc.) à se mobiliser pour aller se faire vacciner.
Malgré la vaccination, le maintien du respect des gestes barrières reste essentiel.

Pass sanitaire

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation numérique (*via* l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes

1. **La vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet, soit :
   - 2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
   - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
   - 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

2. **La preuve d'un test négatif de moins de 48h** pour l'accès aux grands événements concernés et maximum 72h pour le contrôle sanitaire aux frontières
3. **Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant **d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois**

Dès le 21 juillet 2021, le **Pass sanitaire** (pour les plus de 12 ans) **sera étendu à tous les lieux de loisirs et de culture** (parcs d'attraction, spectacle, concert, festival) **rassemblant plus de 50 personnes**

En Loire-Atlantique

L'Agence régionale de santé et la Préfecture de la Loire-Atlantique invitent les personnes dès 12 ans à **prendre rendez-vous sans attendre p**our se faire vacciner **dans un centre de vaccination ou chez un pharmacien, médecin ou infirmier**. Les professionnels de santé restent mobilisés et les centres de vaccination sont ouverts pendant l'été.

Pour **prendre rendez-vous** : **www.sante.fr**

Actuellement, il est constaté une forte affluence sur les sites de prise de rendez-vous pour la vaccination mais de nouveaux créneaux sont ouverts régulièrement.

Pour les habitants du département qui sont peu familiers avec l'utilisation d'internet et qui ne peuvent bénéficier de l'aide d'un proche (famille, aidant), des services spécialisés des collectivités ou des médiateurs numériques, les services de l'État ont ouvert un numéro d'assistance dédié (0 806 000 344) qui est accessible entre 9h et 13h puis entre 14h et 17h

Afin d'encourager la population à rester prudente, pour se protéger et protéger ses proches, les **médiateurs de lutte anti-covid**, formés pour répondre aux questions de la population sur la Covid-19 (utilisation des auto-test, pass sanitaire…), diffuser les bonnes pratiques (gestes barrières, dépistage, vaccination…), réaliser des tests antigéniques et effectuer le contact tracing autour des cas positifs seront présents lors de **la tournée des plages de Fun Radio à Saint Nazaire les 13 et 14 juillet prochain.**
Des opérations médiateurs LAC se tiendront également les :

- **Mardi 13 juillet** au miroir d'eau à **Nantes** (13h-19h45), en bord de mer boulevard Bellanger à **La Turballe** ; au marché à la **Bernerie en Retz**
- **Mercredi 14 juillet,** à la Guinguette Les Nantais « Le Bal de jour du 14 juillet » à la Carrière, **Saint-Herblain** (13h-20h)
- **Jeudi 15 juillet** sur les bords de l'Erdre, Quai de Versailles (14h-19h45) ; aux marchés du **Croisic** et de **Saint-Marc sur Mer**
- **vendredi 16 juillet** (8h30 à 13h) sur le marché de Tharon Plage à **Saint-Michel-Chef-Chef**, Ile de Nantes, Esplanade des traceurs de coque (14h-19h45) ; Gare SNCF de Nantes (13h-19h45)

Le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, se poursuit

Le dépistage se poursuit en Loire-Atlantique cette semaine afin de détecter le plus grand nombre de personnes porteuses du virus, qu'elles aient des symptômes ou non, qu'elles aient été exposées à des situations à risque, qu'elles soient cas contact...et ainsi de casser les chaines de contamination. Il

est conseillé de se faire tester en cas de symptômes, en cas d'exposition à risque, mais aussi avant de retrouver ses proches et au retour de week-end.

Tous les lieux de dépistage du département (**laboratoires, pharmacies…**) sont disponibles sur le site **www.sante.fr** .

Pour freiner efficacement la propagation du virus, nous devons continuer d'utiliser tous les moyens à notre disposition, à savoir le respect des gestes barrières, le déploiement des mesures TAP (tester/alerter/protéger) et la vaccination. Restons mobilisés : protégeons-nous, protégeons les autres !

Restons mobilisés : protégeons-nous, protégeons les autres !

Contacts presse *:*
ARS : Service communication - 06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr / @ars_pdl
Préfecture : Service régional de la communication interministérielle – 06 43 22 68 87 (astreinte week-end) pref-communcation@loire-atlantique.gouv.fr